



BarÀVotreGoût
Service de bar personnalisé

Bon de commande

Information du client

Prénom et nom

numéro de téléphone

Adresse

courriel

Détails de l'évènement

Adresse

Date

Nombre d'invités

Heure de départ

Heure de fin

<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------

Prix

Contrat de Location

Entre :

BarÀVotreGoût, représenté par Timothée Bélair, agissant en qualité de propriétaire, ci-après dénommée le "Loueur",

Et :

_____, domicilié au _____, ci-après dénommé le "Locataire",

Il est convenu ce qui suit :

Objet du Contrat : Le Loueur s'engage à louer au Locataire un bar mobile équipé et à fournir des barmans pour les événements spécifiés dans le bon de commande annexé à ce contrat, aux conditions convenues entre les parties.

Description des Services : Le bar mobile comprendra tout l'équipement nécessaire à la réalisation de cocktail et au service de boisson de tout genre. Le Loueur fournira également _____ barmans et toutes autres équipements demandés par le locataire :

Durée de la Location : La location commencera le _____ à _____ et se terminera le _____ à _____, sauf accord contraire entre les parties.

Conditions de Paiement : Le Locataire s'engage à payer le montant total convenu de _____ (\$) selon les modalités suivantes :

Dépôt de 100\$ à la réservation

Solde au début de la prestation

Modalités de paiement : Par virement interac au baravotregout@outlook.com, argent comptant ou chèque.

Responsabilités du Locataire : Le Locataire est responsable d'assurer la sécurité des invités, de faire un utilisation appropriée du bar mobile et tous équipements reliés à celui-ci et d'avertir le loueur sur tout changement qui peut le concerner.

Annulation : En cas d'annulation de la réservation par le Locataire, des frais d'annulation peuvent s'appliquer conformément aux conditions convenues. Aucun frais pour une annulation fait 14 jours et plus avant l'événement. Des frais de 50% de la somme totale du contrat pour une annulation de 14 jours et moins avant l'événement.

Loi Applicable et Juridiction : Ce contrat est régi par les lois du Québec. Tout litige découlant de ce contrat sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux du Palais de justice de Montréal.

Pour le Loueur :

Timothée Bélair
Propriétaire

Pour le Locataire :

[prénom et nom]

[signature]